

Atelier de réflexion du Vendredi 15 Juin 2018
8h30 -10h15
Ministère des affaires étrangères
48 rue de Javel, 75015 Paris
Salle GUT 132

ENCADREMENT DU SPORT : QUELLE GOUVERNANCE POUR UNE INTEGRITE RENFORCEE ?

Le sport est une activité profondément mondialisée, et dont les perspectives de croissance s'accroissent. Pourtant, la cartographie des institutions et des normes est difficilement lisible, alors même que ce secteur revendique sa spécificité et ses modes de régulation propres.

Les enjeux économiques des événements sportifs de grande ampleur (jeux olympiques, coupe du monde de football...) et les récents scandales ont imposé aux Etats et organisations internationales d'adopter une éthique renforcée. L'enjeu est bien sûr d'améliorer l'intégrité d'un secteur mais aussi de préserver la réputation des acteurs concernés.

Ces événements sportifs guettés par le gigantisme impliquent de nombreuses parties prenantes sur l'échiquier mondial. Les Etats se livrent en la matière une toute autre compétition qui les place dans une position souvent complexe : c'est l'occasion d'affirmer leur puissance économique, diplomatique, politique, mais cela les expose également à des risques de corruption, de conflits d'intérêts, de blanchiment ou de manipulation sportive. Tout cela demeure sous le microscope médiatique.

Les efforts nationaux et internationaux (du Conseil de l'Europe, de l'OCDE, de l'UNESCO...) ainsi que la mobilisation des sportifs pour encadrer ce secteur initialement autorégulé sont nombreux et peut être sommes-nous déjà entrés dans une période de transition. Mais les défis à relever pour mettre en place une gouvernance éthique effective restent grands, tant les intérêts sont multiformes, multiacteurs et les échelons de compétences indémêlables.

L'enjeu de cet atelier de réflexion est de s'interroger sur la définition des régulations – juridiques, économiques, politiques, diplomatiques - et de leurs impacts. Il s'agira d'analyser les instruments et d'interroger la coordination de l'action des pouvoirs publics et du secteur privé pour garantir l'éthique voire assainir la gouvernance du sport. Comment cette nouvelle régulation se dessine-t-elle ? Quels moyens de renforcement du contrôle met-on en œuvre dans ce secteur ? Comment s'opère-t-il ? Quel impact ce renforcement a-t-il eu ? Quelles sont les puissances en concurrence dans ce domaine ? Quels défis reste-t-il à relever ?

Intervenants :

M. Philippe VINOGRADOFF, Ambassadeur pour le sport, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

M. Pierre CORNU, Juge au Tribunal cantonal de Neuchâtel (Cour d'appel), Président du Centre international d'étude du sport (CIES)

M. Dimitri GRYGOWSKI, Conseiller de la ministre des Sports

M. Pim VERSCHUUREN, Chercheur associé à l'IRIS, Doctorant à l'Université de Lausanne
